



SECTION
DE LA
MOSELLE



Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

CTL DU 24/03/2022

PÉRENNITÉ A LA DGFIP : OUI, MAIS PAS TROP LONGTEMPS !

Ce CTL n'avait qu'un seul point à l'ordre du jour : le bilan du plan local de formation.

Trois jours plus tôt, les agents du SIP et du SIE de Sarreguemines tiraient la sonnette d'alarme...

Selon le schéma prévu par le NRP depuis 2019, les SIP de Forbach, St-Avold et Sarreguemines devaient se regrouper le 1/01/2023 au SIP de Forbach. Les SIE de Forbach, St-Avold et Sarreguemines devaient se regrouper le 01/01/2023 au SIE de St Avold. Une antenne pérenne du SIE et du SIP de Sarreguemines devait rester à Sarreguemines, avec maintien de tous les agents qui ne souhaitaient pas migrer vers Forbach ou St Avold.

Or, la semaine dernière, lors d'une réunion avec le chef de service, les agents de Sarreguemines apprenaient que l'antenne pérenne ne le serait finalement que jusqu'en2026 ! Stupéfaction générale...

Nous avons donc décidé d'inviter (à leur demande) en tant qu'experts les collègues de Sarreguemines au CTL du 23/03/2022 pour qu'ils puissent s'expliquer les yeux dans les yeux avec le directeur....

Les agents de Sarreguemines se sont donc exprimés lors de ce CTL, et ont déposé une pétition signée par la totalité des agents de Sarreguemines. Cette pétition dénonce le fait que, depuis 2019, l'antenne de Sarreguemines avait été actée comme pérenne, que ce soit par l'ancien directeur, ou par le nouveau lors de sa

visite sur le site. Elle dénonce également la non concertation des agents concernés.

Les discussions ont donc commencé avec la définition du mot « pérenne » : selon notre bon vieux dictionnaire, pérenne veut dire « qui dure longtemps, qui est perpétuel ». Visiblement, le dictionnaire DGFIP entend « pérenne = jusqu'en 2026 » !

En réalité, les agents, comme les représentants du personnel n'ont strictement rien compris au NRP, et à la réorganisation de la DGFIP. Selon le directeur, qui pourrait croire qu'un service de la DGFIP pourrait durer pour toujours ? Qui peut dire où nous serons dans 10 ans ? Qui aurait pu prévoir de tels bouleversements à la DGFIP depuis plusieurs années ? Tous les services sont logés à la même enseigne, et le directeur général, depuis le début, et dans tous ses discours, a dit que l'engagement de maintien des structures n'était que jusqu'en ...2026 !

Alors Monsieur le directeur, pourquoi, dans la trajectoire *annuelle*, les restructurations se poursuivent jusqu'en 2024 ? [Trajectoire annuelle](#)

Monsieur le directeur, pourquoi dans ce cas avoir parlé d'une antenne pérenne ? A quel moment aviez-vous l'intention de dire aux agents concernés qu'il y avait une date butoir ? FO a rappelé au directeur que les agents sont des hommes et des femmes comme les autres,

avec des vies personnelles, des projets à court, moyen et long terme.

FO a rappelé au directeur que tout le monde n'avait pas pour ambition (et ce n'est pas un défaut) d'être mobile tous les 4 ans, ni de vouloir faire carrière.

Les agents ont besoin de visibilité, et le temps d'un agent n'est pas celui de la direction.

Les agents de Sarreguemines sont très en colère, et cela se comprend. Certains d'entre eux viennent d'intégrer le SIP après la fermeture de leur trésorerie (Bitche), et n'ont finalement que moins de trois ans de visibilité sur leur avenir professionnel ! Faut-il rappeler que certains agents dans ce cas préféreraient rejoindre Haguenau dans le Bas Rhin (40 km) que Forbach (150 km) avec toutes les difficultés de liaisons routières et ferroviaires. Tout doit être anticipé pour permettre d'amortir au mieux ce nouveau déplacement même si la direction prévoit d'assurer en 2023 un accueil à Bitche 9 demi-journées par semaine.

Nous avons rappelé au directeur que les collectivités avaient signé une charte d'engagement de la DGFIP jusqu'en 2026 : les agents, eux, n'ont rien signé !

A plusieurs reprises, le directeur nous a répété que tous les services avaient la même pérennité (jusqu'en 2026) : que va-t-il alors advenir des SGC nouvellement créés, et déjà en grande difficulté ? Des CDL ? Des nouveaux point d'accueils ?

Cela laisse très très sceptique....

Tous les agents présents aujourd'hui à Sarreguemines resteront sur place. Seule l'organisation générale sera différente, puisqu'elle dépendra des sites de rattachement. Les agents seront associés aux réflexions sur l'organisation...(de manière descendante ou réelle ?).

Pour ce qui concerne les travaux, une enveloppe de 350 000 € a été attribuée pour la réhabilitation du site (du rez-de chaussée à la salle de restauration). Les travaux débiteront vers l'été et dureront 4 à 5 mois.

BILAN 2021 ET PLAN LOCAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE 2022

Pour commencer, FO a tenu à saluer le travail de l'équipe de formation professionnelle. Travail qui s'est déroulé dans un contexte épidémique fort, avec des contraintes de dates

importantes, notamment pour l'organisation des concours.

Nous avons également rappelé la détresse des stagiaires sortis de l'école, et arrivés dans des services totalement dépouillés par le télétravail. Nous avons également rappelé la détresse des agents mutés au 1/09/2021, dans les mêmes conditions sanitaires, avec la difficulté de se former à un nouveau métier.

Le bilan qui nous a été présenté est très complet et détaillé.

Les formations ont pu en grande partie se dérouler en présentiel. Une attention particulière a été portée aux formations informatiques, en ne laissant qu'un agent par poste de travail (alors que les salles sont configurées pour deux par poste).

Il y a eu un déploiement très important des e- formations : elles ont été particulièrement demandées lors de premières affectations, car beaucoup plus rapides à organiser que les formations en présentiel.

FO a rappelé son opposition aux e-formation, parce que un e-formateur ne remplacera jamais un être humain, même si on peut admettre que dans certaines situations (informatique par exemple), la e-formation reste une alternative.

Le département est toujours en recherche de formateurs. Beaucoup sont partis. Nous avons rappelé la difficulté pour un agent de se rendre disponible, et l'implication personnelle que cela demande, sans être toujours valorisée.

En Moselle, 16 demandes de CPF (compte personnel de formation) ont été déposées, seules 10 ont fait l'objet d'un accord. Les 6 autres n'avaient, a priori, pas un dossier suffisamment ficelé c'est-à-dire ne portaient sur un développement des compétences ou ne s'inscrivaient pas dans le cadre d'une évolution de carrière. .

Rappelons que les décisions de refus peuvent être contestées devant la CAPL compétente.

QUESTIONS DIVERSES

* **La campagne déclarative** : la note de campagne a été diffusée le 8/03 dernier aux responsables de sites. La campagne s'étalera du 7/04 au 8/06. Toutes les garanties sont données par le directeur pour la réception du public, et le dispositif de soutien téléphonique national a été renouvelé. La Moselle contribuera à ce dispositif à hauteur de 4 agents à compter du 11/04 puis 7 agents à

compter du 19/04 et 12 agents pendant la période du 6/05 au 8/06...

D'autre part, pour ce qui concerne la convention franco-luxembourgeoise : les usagers auront le choix entre la nouvelle et l'ancienne convention...autant dire qu'il faudra faire de l'optimisation fiscale ! Même si l'ancienne convention est plus avantageuse, à partir du moment où l'utilisateur a le choix, n'est-il pas en droit de se poser la question ?

Comment vont réagir les usagers après deux ans de pandémie, de restrictions et de jauges d'accueil ?

Le directeur a décidé de mettre une permanence à la trésorerie de Bitche et de Rombas. Cela diminuerait, de fait le nombre d'utilisateurs se déplaçant à Sarreguemines et Metz. Nous saluons l'optimisme du directeur...

Se pose l'ouverture de la salle Bemer à Metz avec des PC en libre service et nettoyage après chaque utilisation.

La question des moyens, comme chaque année, se pose : entre les accueils en SIP, ceux des accueils de proximité (montés en puissance depuis l'année dernière), les accueils téléphoniques du département et ceux de la contribution nationale, les e-contact et le travail de gestion, plus la baisse des effectifs (entre suppressions d'emplois et départs à la retraite)....

On peut se retourner dans tous les sens, on ne peut « créer » des agents..

A moins que la direction n'investisse dans des imprimantes 3D ou des holographes, la campagne déclarative risque d'être encore très très longue pour les agents !

* **Les entretiens professionnels** : toutes les demandes d'entretien lors du recours hiérarchique seront satisfaites.

FO a alerté la direction sur les mentions portées par les agents dans la case « expression de l'agent » et a demandé le sort réservé à ces mentions: et bien...aucun ! Aucun balayage spécifique n'est fait, autant dire que ça ne sert donc à rien...**La meilleure solution, en cas de désaccord, restant le recours.**

* **La prime de restructuration de service (PRS)** : certains agents se sont étonnés de ne

pas la recevoir, alors même que restructurés depuis le 1/01. En réalité, la demande doit être faite par l'agent lui-même...car des justificatifs doivent être produits. La communication de cette information n'est faite qu'au moment de la visio avant la restructuration. A notre demande, dorénavant, un mel sera adressé aux agents par le service RH pour leur communiquer les modalités de versement de la prime.

* **La caisse en numéraires à Metz** : seule devait subsister une caisse : celle de Metz-Nord Ouest ou celle de la trésorerie Amendes...

Le directeur n'a pas encore tranché : verdict en juillet !

La logique et la rationalité voudrait qu'on garde les deux....

* **Les travaux sur le site de Forbach** : ils débuteront le plus tôt possible...Avec deux phases en perspectives : le 1/01/2023 avec le regroupement des SIP, et le 1/09/2023 et l'arrivée du SIE de Strasbourg (du moins pour les missions...).

Les travaux devraient débuter à la rentrée 2022 par l'espace SIE et le 1^{er} étage (qui est vide) .

* **Les travaux à la Cité Administrative de Metz** : aucune date n'est prévue en ce qui concerne sa rénovation.

* **Les travaux au CDFP de Sarrebourg** : Une salle de « *co-working* » doit être créée, les travaux sont prévus en mai avec l'arrivée de nouveaux crédits

Comment faire plus avec moins d'agents ?

Le NRP ne résout rien, bien au contraire. Les grosses structures créées sont déjà en déficit d'agents.

Les futures structures créées, sans concertation préalable avec les agents n'augmentent rien de bien.

Et le service public dans tout ça ? Après la campagne, nous aurons une idée de ce que pensent les usagers du tout dématérialisation...

Pour FO, le NRP, c'est toujours NON !